

Au canoë-kayak, handicapés et valides dans le même bateau

Sucé-sur-Erdre - Modifié le 29/11/2015 à 04:00 | Publié le 27/11/2015 à 00:30



Achetez votre journal numérique

Le club de canoë-kayak a mené une action de deux journées en direction des personnes handicapées. Le projet a vu le jour il y a trois ans, avec l'aide de la Fédération française de canoë-kayak, du Centre de développement sportif et des comités régional et départemental, en partenariat avec la société Handirec et son PDG, Éric Leroy, qui emploie, au forum d'Orvault, des salariés en situation de handicap.

« Cette action faisait partie des orientations intégrées au projet de club, lié au nouvel outil que représentait la nouvelle base nautique. Si la perspective demeure la création d'une section handisport, c'est avec l'intention d'incorporer pleinement les personnes handicapées dans la pratique collective du club », explique Bernard Leroux.

« Attention à l'autre »

Le président du club en est convaincu, **« les sections sportives qui dissocient personnes valides et invalides instituent une situation de séparation qui renvoie la personne handicapée à son état, alors que celle-ci désire être considérée à part entière dans le groupe.**

« Dans la mesure du possible, je souhaite fusionner tous les licenciés, en rappelant que la pratique du kayak se fonde sur le principe de base ou chacun a un devoir d'attention à l'autre. »

Sept jeunes et un adulte ont été accueillis, et aux beaux jours, une possibilité d'accueil de groupes est envisagée.

Contact : www.club-kayak-erdre.fr